res résolutions, ainsi que la ligne de conduite que ses représentants auraient à suivre, lorsque les éclaircissements annoncés par la communication du comte de Munster l'auront fixé sur les intentions définitives du gouvernement impérial lui-même, en ce qui concerne le programme, le caractère et le mandat de la réunion projetée.

» Vous voudrez bien donner lecture de cette dépêche au comte de Bismarck, et, s'il le désire, lui en laisser copie. »

La fin de la lecture est souligné par les applaudissements de la gauche.

M. Spuller.— Les applaudissements qui viennent d'éclater me consolent des outrages indignes lancés contre moi.

Hier encore, on m'accusait d'avoir trahi mon pays (Applaudissements au centre.

Le gouvernement français vient de recevoir le programme de la conférence; il ressemble d'une manière frappante à celui de la conférence de Berne; il y a cependant des différences.

Les auteurs de la conférence de Berlin paraissent s'occuper avant tout du règlement du travail dans les mines et de la limitation de la journée de travail.

Une note de l'ambassadeur d'Allemagne reconnait que la conférence sera technique,

J'ai pris acte de cette déclaration. (Très bien, très bien à gauche.)

Pour répondre à M. Antide Boyer, je dirai qu'il convient d'envoyer à Berlin, non trois économistes ou trois diplomates, mais des hommes ayant connu les questions ouvrières, (Mouvements divers), des hommes qui auront un juste souci de la dignité et de l'intérêt des classes ouvrières.(Trèsbien ! à gauche.)

D'ailleurs, il ne faut pas trop élargir le cadre de cette conférence.

En résumé, la conférence de Berlin est un acte de la vie internationale courante. (Très bien ! à gauche.)

M. Boudeau.— Et l'Exposition ?

M. Spuller.— La France, redevenue fière et forte, fera entendre à Berlin, la voix de la raison, de l'humanité, de la civilisation et du progrès. (Applaudissements à gauche et au centre.)

DÉCLARATION DE M. MILLERAND

M. Millerand.— Je n'ai rien à répondre à un discours que je viens d'applaudir.

Je me réserve de prendre la parole plus tard, s'il y a lieu.

DÉCLARATION DE M. MILLEVOYE

M. Millevoye. — Le gouvernement a commis une faute grave en acceptant l'invitation de l'empereur d'Allemagne.

Cependant, mes amis et moi nous nous abstiendrons dans le vote pour ne pas affaiblir le gouvernement dans cette négociation. (Applaudissements ironiques à gauche. Contre protestation aux bancs boulangistes..

Notre opposition n'en reste pas moins irréconciliable!

Pour l'apaiser il faudrait que la majorité renonçât à quelques-unes des lois qu'elle a votées.

Cris à gauche. — A la question !

Mais il y a une heure où les adversaires du gouvernement doivent rester des témoins silencieux, c'est lorsque le gouvernement est aux prises avec les difficultés extérieures. (Applaudissements aux bancs boulangistes.)

J'aurais voulu qu'on lui laissât, sans discussion, toute liberté et aussi toute la responsabilité de ses engagements.

Il vous sera imposible de limiter à l'avance les travaux de la conférence. (Exclamations à gauche ; cris aux voix ! aux voix !)

Si vous voulez me chasser de la tribune. (Bruit).

Une voix à gauche : Non ! non ! parlez !

M. Millevoye. — Je parlerai; vous ne gagnerez rien à couvrir ma voix, j'irai jusqu'au bout. (Protestations à gauche).

Vous affaiblissez l'autorité du Parlement par votre attitude; vous êtes de singuliers parlementaires. (Rumeurs prolongées à gauche. — Cris : la clôture ! la clôture!

Dans cette conférence. on remuera des souvenirs et des passions ; on cherchera à pénétrer les secrets de la France. (Bruit à gauche.)

L'Allemagne et l'Europe savent qu'on ne peut arracher du cœur de la France les noms de Metz et de Strasbourg ! personne n'osera demander à la France une renonciation impossible. (Cris à gauche : A la question ! à la question ! La clôture.)

M. Dreyfus, dans l'hémicycle, prend l'orateur à partie ; le tumulte grossit.

M. Millevoye. — Depuis vingt ans que la France donne l'exemple d'une fermeté si froide. (Nouveaux cris à gauche : La clôture !)

Je suis dans la question.

Ce qui est en discussion, c'est l'honneur de la France à Berlin.(Exclamations à gauche; hurlements: la clôture !)

M. le Président. — Mais M. Millevoye, vous avez, en débutant, annoncé un vote qui est en contradiction avec vos paroles, (Très bien ! à gauche!)

M. Millevoye. — Alors, vous refusez d'entendre les orateurs boulangistes.

M. le Président. — Mais nousavons entendu M. Laur.

M. Millevoye.— J'ajouterai que les journaux allemands ont soutenu que l'argent français avait soutenu la candidature de M. Bebel, à Strasbourg.

M. le président. — Restez donc dans la question.

M. Millevoye. — Mais j'y suis.

M. le président. — C'est beaucoup dire.

Pendant tout ce dialogue, la gauche ne cesse de réclamer la clôture.

M. Millevoye, les bras croisés, attend que le calme revienne.

M.Millevoye. — Après le refus de l'Allemagne de participer à l'Exposition, il n'y avait pas lieu, pour la France, de prendre part à la conférence de Berlin.

Mais ce n'est pas sur l'envoi de délégués à Berlin qu'est surtout fixée l'attention publique ; on voudrait savoir dans quel sens est traité la politique extérieure de la France.

Cris : A la question ! à la question !

M. Millevoye. — Puisque le ministre a cru devoir aller à Berlin, qu'il aille jusqu'au bout de ses illusions; il faut souhaiter que la France n'en éprouve aucun préjudice.

M. le ministre des affaires étrangères serait-il disposé à accepter une interpellation sur la politique générale? (Applaudissements aux bancs boulangistes).

M. le président. — Vous poseriez une demande d'interpellation ?

Cris : aux voix ! la clôture ! L'ordre du jour pur et simple !

DISCOURS DE M. DE CASSAGNAC

M. de Cassagnac. — (Mouvement) M. Millevoye a demandé des explications au gouverment sur la politique extérieure. Je suis peu suspect d'aimer le gouvernement, mais je ne crois pas pourtant qu'un gouvernement puisse être appelé sous le premier prétexte à produire des explications de ce genre.

Il y a des questions sur lesquelles je m'honore d'être d'accord,même avec le gouvernement.(Applaudissements unanimes.)

Le gouvernement ne peut être appelé à s'expliquer sur la politique extérieure ; il y a des questions que l'on ne peut répéter à outrance.

Chaque fois qu'une question étrangère se pose,chaque fois qu'il s'agit de la patrie, il n'y a plus ici ni majorité, ni minorité. (Longue salve d'applaudissements sur tous les bancs.

M. de Cassagnac reçoit des félicitations chaleureuses de ses collègues.

La discussion est close,

LES ORDRES DU JOUR

M. le Président. — J'ai reçu de M. Albin Rozet, l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, *et convaincue de la nécessité de désigner* à la conférence de Berlin, des diplomates de profession en même temps que des économistes,passe à l'ordre du jour, »

De M. Laur l'ordre du jour suivant :

« *La Chambre, convaincue que l'adhésion de la* France à la conférence de Berlin,est une faute, passe à l'ordre du jour. » (protestations violentes à gauche).

Voix diverses. — L'ordre du jour pur et simple.

M. Spuller, ministre des affaires étrangères. — Le gouvernement croit que le devoir de tous est de rester unis sur une pareille question.

Je demande donc à la Chambre de voter l'ordre du jour pur et simple. (Applaudissements à gauche.)

L'ordre du jour pur et simple est mis aux voix.

Pendant le vote une grande animation règne dans la salle ; les députés, encore sous l'impression des paroles patriotiques de M. de Cassagnac, forment des groupes où les conversations sont très animées.

Un silence religieux se fait immédiatement quand le président se lève pour faire connaitre les résultats du vote.

Adoption de l'ordre du jour pur et simple

M. le président. — Voici les résultats du vote sur l'ordre du jour pur et simple :

484 votants; majorité absolue 243; pour 480; contre 4.

L'ordre du jour pur et simple est adopté. (Applaudissements sur tous les bancs.)

M. Laur s'écrie : Pauvre Alsace-Lorraine !

Les autres députés boulangistes lancent quelques paroles qui se perdent dans le bruit.

LES MAGASINS GÉNÉRAUX

M. E. Ferry dépose une proposition de loi portant obligation des lois du 28 mai 1858 et du 31 août 1870 sur les magasins généraux et demande l'urgence.

La demande d'urgence est retirée sur les observations de M. Tirard.

LES SYNDICATS DES COMMUNES

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi adopté par le Sénat, sur les syndicats des communes. L'article unique du projet est adopté, après déclaration d'urgence.

L'ÉLECTION DE M. MORIN-LATOUR

L'ordre du jour appelle la discussion de l'élection de M. Morin-Latour, dans l'arrondissement de Tournon. Le bureau conclut à l'invalidation.

M. de Montgolfier dit que les protestations ne reposent sur aucun fondement, mais sur de simples racontars, et non sur des faits précis. Il nie énergiquement que M. Morin-Latour ait fait distribuer à boire à ses électeurs. Il demande à la Chambre de valider l'élection.

M. Cordier, rapporteur, soutient les conclusions du bureau.

M. Morin-Latour est invalidé par 258 voix contre 229.

DEMANDES DE POURSUITES CONTRE M. CLUSERET

A la fin de la séance, le président annonce qu'il a reçu une demande d'autorisation de poursuites contre un député.

Nous pouvons ajouter que cette demande vise M. Cluseret, député du Var, poursuivi en diffamation par un facteur des halles de Paris, pour une série d'articles parus contre lui.

La séance est levée à 6 heures 30, et renvoyée à samedi.

SÉNAT

Séance du jeudi 6 mars 1889

Présidence de M. Le Royer, président

La séance est ouverte à deux heures.

Le Sénat adopte un projet de loi d'intérêt local. Il aborde la discussion sur le projet de loi relatif au code rural.

M. Peaudecerf, rapporteur développe son rapport et demande que les dispositions relatives à la vaine pature soient renvoyées à une commission spéciale. Adopté.

M. Constans fait son entrée dans la salle à 3 h. 15. Il est aussitôt l'objet de nombreuses marques de sympathie de la part de ses collègues de la gauche.

Le Sénat valide l'élection de M. Decauville, en Seine-et-Oise.

La séance, suspendue à 4 heures, est reprise à 4 h. 1[2.

L'article 1 est renvoyé à la commission.

La suite de la discussion est renvoyée à demain deux heures.

La séance est levée à cinq heures quarante-cinq.

L'INTERPELLATION D'HIER
ET LA PRESSE

Nous croyons intéressant de résumer l'opinion des différents journaux sur la portée du vote émis hier par la Chambre :

Du *Journal des Débats :*

« La journée a été excellente. Il est toujours bon de vibrer à l'unisson au souffle du patriotisme, et pour cela toutes les occasions sont propices; mais, si on y regarde froidement, on est amené à penser que le sentiment qui s'est produit était supérieur à la circonstance d'où il sortait.

De M. Joseph Reinach dans la *République Française*:

« Cette séance a été plus qu'une bonne séance : elle nous a élevés pendant une heure au-dessus des tristes querelles, des rivalités destestables de parti et de coterie où nous nous épuisons depuis si longtemps,- et pourquoi ?

» D'un côté, la boulange, l'impenitente boulange, sous son jour le plus hideux ; l'exploitation cynique du patriotisme, battant la grosse caisse sur ce que nos deuils, nos espérances ont de plus sacré, cherchant à éclabousser de mensonges et de calomnies les meilleurs citoyens, ceux qui représentent la Patrie devant l'Europe.

» De l'autre, unis dans une même pensée, les hommes de l'ancien régime, qui ont fait la France ce qu'elle est, ceux de la Révolution qui ont reçut le dépôt de la vieille France, tous également jaloux d'affirmer que les compétitions les plus vives, les plus ardentes ambitions, les divisions les plus cruelles, tout cela s'efface et disparait chez eux, quand l'intérêt supérieur du pays, son honneur et sa dignité sont en jeu. »

De M. Henri Maret dans le *Radical :*

« Nous n'avions pas douté un instant du résultat de l'interpellation. Quand il s'agit des questions extérieures, ainsi que l'a fort bien dit M. de Cassagnac il ne peut plus y avoir de partie : la majorité et la minorité disparaissent et se fondent dans l'unanimité des patriotes.

De M. Lissagaray, de la *Bataille :*

« Le ministère aurait tort d'escompter le vote d'hier que lui a donné l'unanimité, sauf quelques Jersiais imbéciles.

» Mais il peut en tirer cet indice que les majorités peuvent se faire sur les questions vitales. C'est déjà quelque chose en ce temps où quelques esclaves opposent le césarisme à la libre discussion.»

De la *Presse :*

« Nous sommes, on le sait, les adversaires du ministre des affaires étrangères, et nous estimons que sa politique générale est déplorable pour la France et pour la République.

» Mais il serait injuste de ne pas reconnaitre qu'il a prononcé de patriotiques paroles,

» Nous pensons qu'on ne devait pas aller à la Conférence de Berlin, mais du moment que le gouvernement a commis la faute d'y aller, nous devons reconnaitre que les instructions qu'il a données sont irréprochables. »

Du *Gaulois* :

« Comme nous l'avions dit nous-mêmes, il ne pouvait être question de protester la signature de M. Spuller ni de retirer l'engagement qu'il avait pris à Berlin. Nos amis de la droite royaliste, quelques heures avant l'ouverture de la séance avaient donc parfaitement résumé la situation en déclarant qu'ils n'avaient pour leur part, à donner « ni approbation, » ni improbation à la politique extérieure du cabi- » net, à l'occasion d'une interpellation faite en dehors » d'eux.'»

De M. Francis Magnard dans le *Figaro :*

« On a trop souvent occasion de blâmer la Chambre pour se refuser le plaisir de la louer quand elle le mérite; elle l'a mérité hier.

» Majorité et minorité se sont rencontrées sur un *terrain de convenance patriotique, et, comme M.* de Cassagnac l'a fort bien dit, elles ont démontré que l'image de la patrie restait toujours sacrée, au-dessus et en dehors des luttes de partis.

» Cela, nous le savions si vous voulez, mais il n'est jamais mauvais qu'on le répète et que l'Europe le sache. »

Du *Soleil* :

« Les journaux républicains, ceux qui se flattent de modération et d'impartialité aussi bien que les autres, ne manquent pas une occasion d'accuser les conservateurs d'obéir aveuglément aux passions de parti, de tout oublier, même les intérêts supérieurs du pays pour faire de l'opposition systématique,

» Si quelqu'un était tenté de prendre au sérieux cette accusation indigne et ridicule. la séance d'hier le détromperait, Sur la question politique étrangère portée à la tribune par M. Laur, la droite toute entière a voté l'ordre du jour pur et simple demandé par M. Spuller, ministre des affaires étrangères. Pas un seul conservateur n'a voulu se souvenir de ses griefs personnels contre les ministres de la République; pas un seul n'a voulu leur créer des difficultés sur ce terrain national. Où donc est l'aveugle passion de parti ? Où est l'opposition systématique sacrifiant les intérêts supérieurs du pays ? »

De l'*Autorité*, sous la signature de M. Paul de Cassagnac :

« L'interpellation sur la participation du gouvernement *français à la Conférence de Berlin* a eu lieu sans dommage pour le ministère.

» Cela devait être.

» Nous ne pouvions pas, le gouvernement ayant engagé la France, la dégager sans insulte gratuite pour l'Allemagne.

» Certes, il eût mieux valu qu'on n'allât pas à Berlin et que le gouvernement mit moins d'empressement, moins de hâte dans son acceptation.

» Il aurait dû se souvenir que l'Allemagne lui fit *un affront direct en refusant de participer* à l'Exposition universelle et en obligeant ses alliés à la même abstention significative dans son mauvais vouloir et même dans son hostilité.

» Il aurait pu se dire, s'il avait été un gouvernement avisé et soucieux de l'opinion publique en France, qu'il y a pour nous tous un malaise cruel à traverser, sans y être obligés,l'Alsace et la Lorraine, pour aller discutailler à Berlin.

» Il avait le devoir de se demander s'il n'y avait pas un piège de tendu sous l'invitation allemande.

» On ne sait, en effet, ce qui peut sortir d'une telle conférence, alors que l'empereur Guillaume rêve de pouvoir prendre tôt ou tard une revanche de la victoire des socialistes, revanche à laquelle il doit avoir l'arrière pensée de nous associer malgré nous.

» D'autant que la Russie n'y va pas et qu'il y a de la mauvaise grâce pour nous, à aller étourdiment où la Russie ne veut pas aller.

» J'ajouterai que s'il faut croire le ministre des affaires étrangères, les questions qui seront discutées dans cette Conférence, seront purement platonniques et ne sauraient entrainer de sanction.

» En pareil cas, de deux choses l'une : ou la Conférence est sérieuse, ou bien elle est inutile.

» Si elle est sérieuse, elle devient dangereuse, car on peut y aborder des sujets périlleux et même pénibles.

» Dans ce cas, il eût mieux valu s'abstenir.

» Si elle est inutile, il ne valait pas la peine de mettre le patriotisme français à cette rude épreuve d'un voyage à Berlin.

» Le gouvernement de la République a donc agi avec une regrettable légèreté qui l'expose, et c'est le moindre des inconvénients, à se trouver là-bas sur un terrain hostile, tout seul, isolé, en minorité.

» Car les deux seuls pays, qui auraient pu nous seconder, la Russie et l'Espagne, n'y paraîtront point.

» Tout cela est fâcheux, assurément,et c'était l'opinion d'un grand nombre de nos amis,

» Mais aucun de nous n'a pensé, un seul instant, à attaquer le gouvernement sur ce terrain.

» A tort ou à raison, la République est le gouvernement de fait.

» Elle représente la France et, devant l'étranger, un patriote ne doit jamais séparer la République de la France.

» Disputons-nous tant que nous voudrons, sur la politique intérieure.

» Ce ne sont pas les sujets qui manquent, hélas!

» Et il est déjà profondément triste d'apparaître divisés comme nous le sommes, devant les menaces de la Triple-Alliance.

» Aussi, avons-nous pensé, dans notre ardent patriotisme, que ce n'était ni le moment ni l'occasion d'attaquer le gouvernement, quel que fut son tort.

» Et il nous a plu, devant l'ambassadeur d'Allemagne qui assistait à la séance dans la tribune diplomatique, de montrer que nous sommes capables, dans les questions de politique extérieure et en face de l'étranger, de faire trêve à nos dissentiments, et de suivre le drapeau national, en quelques mains qu'il se trouve.

» Nous sommes des catholiques, des monarchistes, c'est vrai. Mais c'est justement à cause de cela, que nous sommes surtout et avant tout, des Français.

» L'unanimité de la Chambre, même dans une question qui était bien faite pour la diviser, prouvera à l'Allemagne et à ses alliés que, lorsqu'il le faut, le patriotisme sait faire l'unité parmi nous.

» Paul de Cassagnac. »

LA SÉANCE DE LA CHAMBRE

Paris, 6 mars. — Du moment que le Cabinet se contentait de l'ordre du jour pur et simple, le résultat de l'interpellation de M. Laur n'é ait pas douteux.

La presque unanimité de la Chambre devait s'unir pour ne pas infliger un blâme au gouvernement qui, aux yeux de l'étranger, représente la France. Il en sera toujours ainsi chaque fois que la question se posera sur le terrain patriotique.

C'est ce que M. de Cassagnac a indiqué dans quelques paroles émues, qui ont provoqué non-seulement sur tous les bancs de la Chambre, mais même dans les tribunes, une véritable explosion d'enthousiasme.

« De semblables scènes, nous dit M. de la Ferronays,consolent de bien des séances scandaleuses Après la déclaration de M. de Cassagnac, il n'y avait plus rien à dire, et c'est pourquoi tous les orateurs inscrits, moi le premier, avons renoncé à la parole.

« La note de M. Spuller en réponse à l'invitation de l'Allemagne est habile et je l'approuve entièrement. Mais sur les déclarations qui l'ont accompagnée, je fais les plus expresses réserves, notamment sur le choix des délégués français à la conférence de Berlin. »

Le majorité, qui a voté l'ordre du jour pur et simple, comprend la gauche toute entière et la presque totalité de la droite. Quelques députés conservateurs se sont abstenus pour dégager complètement leur responsabilité.

Les quatre voix qui ont repoussé l'ordre du jour sont celles de MM. Laur, Le Senne, Granger et Ernest Roche, tous boulangistes.

Les autres boulangistes se sont abstenus.

NOUVELLES DU JOUR

La retraite de M. Tirard

Paris, 6 mars. — On assure ce soir que la retraite du président du conseil est absolument arrêtée, mais nous sommes habitués à de tels revirements de sa part que nous pouvons bien nous moutrer quelque peu sceptiques.

Hier M. Tirard était malade et voulait prendre un congé; aujourd'hui il va mieux et ne parle plus de prendre que quelques jours de repos.

Cependant les familiers de l'Elysée assurent que M. Carnot comprenant quel tort fait à son gouvernement le maintien de son ami Tirard, se serait décidé à lui chercher un successeur. Dans l'esprit du Président de la République ce successeur devrait être M. Méline, mais ce nom seul fait bondir les radicaux de la Chambre et il n'est pas certain que M. Méline accepte de remplacer M. Tirard, dans un cabinet aussi peu homogène et discredité depuis longtemps.

Dans tous les cas, il est probable que le départ de M. Tirard entrainerait un remaniement plus complet du ministère.

Guillaume II morphinomane

Berlin, 6 mars. — L'entourage immédiat de l'empereur se montre très inquiet de l'état d'agitation du Souverain qui, depuis plus d'un mois, n'est parvenu à trouver un peu de sommeil et à calmer ses maux de tête, que grâce à la morphine.

Les médecins ordinaires de l'empereur lui avaient conseillé de s'absenter de Berlin et de cesser tout travail.

Mais Guillaume II s'y refuse absolument, malgré les douleurs intolérables qu'il ressent dans les oreilles.

Cette situation très spéciale, je vous le répète, est considérée comme grave, car la paix de l'Europe est réellement à la merci d'un morphinomane exalté.

La mission du major allemand Wissmann en Afrique

Berlin, 6 mars. — Dans un rapport qu'il adresse à M. de Bismarck sur sa mission en Afrique, le major Wissmann dit que les habitants de Kismalive ont été condamnés à payer une amende de mille roubles pour avoir pillé Than.

Six cents d'entre eux ont été exécutés.

On y a établi des postes militaires et on leur a donné l'autorisation d'établir des moyens de transports.

Les délégués français à la conférence de Berlin

Paris, 6 mars. — D'après le *Courrier du Soir*, on citerait parmi les personnalités ouvrières sur lesquelles se portera sans doute le choix du gouvernement pour la conférence de Berlin, MM. Dumay, député; Benoit Malon, publiciste, et M. Delahaye, industriel du Nord.

Les Italiens en Afrique

Rome, 6 mars. — La chambre italienne a clos l'interpellation sur la politique en Afrique par l'ordre du jour suivant adopté par 193 voix contre 55.

» La Chambre,après avoir entendu la déclaration de M. Crispi, et approuvant la ligne de conduite suivie précédemment en Afrique, passe à l'ordre du jour.»

Menaces contre le Czar

Saint-Pétersbourg, 6 mars. — On assure dans les cercles officiels, que le Czar a reçu une lettre signée par une femme nommée Tcharikowa qui le menace de mort s'il ne modifie pas la politique actuelle.

Les ministres ont reçu copie de cette lettre ; la police redouble de surveillance.

Une interpellation de la droite sénatoriale

Paris, 6 mars. — Au cas où la gauche sénatoriale ferait interpeller demain M. Thévenet par l'un de ses orateurs, les membres de la droite seraient résolus à faire déposer par l'un d'eux, une demande d'interpellation sur la politique générale du cabinet.

Une discussion sera prise à cet égard demain. On met d'ores et déjà en avant le nom de M. Halgan pour porter la parole à cette occasion.

M. Constans au Sénat

Paris, 6 mars. — L'arrivée de M. Constans au Sénat a été l'objet d'une véritable manifestation de sympathie envers l'ex-ministre de l'intérieur.

Le Sénat est de plus en plus irrité contre M. Tirard.

Une interpellation est probable.

On parle de la publication de documents de la commission de la loi Barthe, mettant en lumière le rôle fourbe joué par M. Thévenet.

M. Saint-Saëns

Paris, 6 mars. — On a annoncé que le compositeur Saint-Saëns, l'auteur de la partition de *Samson et Dalila*, était atteint de troubles cérébraux. La nouvelle est inexacte. M. Saint-Saëns est en ce moment dans les environs de Paris, en excellente santé.

Réunion de la droite royaliste

Paris, 6 mars. — La droite royaliste s'est réunie à une heure, sous la présidence de M. le comte de Maillé.

Elle considère qu'elle ne saurait accepter une part quelconque de responsabilité dans la décision prise par le gouvernement, au sujet de l'envoi de délégués à la conférence de Berlin.

En présence du fait accompli, elle a décidé qu'elle n'avait à donner ni approbation, ni improbation à la politique extérieure du cabinet, à l'occasion d'une interpellation faite en dehors d'elle.

A Clairvaux

Clairvaux, 6 mars. — Le duc d'Orléans a eu, aujourd'hui, une très agréable surprise.

Son grand-oncle, le prince de Joinville, qui ne devait venir le voir que la semaine prochaine, a devancé sa visite et s'est rendu cette après-midi à Clairvaux avec le comte d'Haussonville, de l'Académie française.

Le prince de Joinville a longuement serré dans ses bras le duc d'Orléans et s'est longtemps entretenu avec lui, se montrant étonné et ravi à la fois de la maturité d'esprit et de caractère de son petit-neveu.

En sortant, il disait au comte d'Haussonville :

— En quinze jours, Philippe s'est transformé.

Pendant que son grand-oncle était avec lui, et après lui avoir raconté la vie qu'il mène à Clairvaux, partageant son temps, entre la promenade, la lecture, le dessin, sa correspondance et des essais de moulage — car le jeune prisonnier a du goût pour la sculpture, et on lui a donné l'autorisation de mouler — le duc d'Orléans a demandé au prince de Joinville la permission d'écrire à son père, et il a chargé le comte d'Haussonville de remettre sa lettre à Monseigneur le comte de Paris.

Le prince de Joinville, le comte d'Haussonville et le duc de Luynes sont partis, ce soir, pour Paris.

Le duc d'Aumale a ajourné la visite qu'il se proposait de faire, demain, au duc d'Orléans.

L'affaire Gouffé

Le *Figaro* a reçu de New-York les renseignements suivants :

« Voici la piste que la police a pu suivre :

» Les premiers jours de son arrivée à l'hôtel América, il lut, dans le *Courrier des Etats-Unis*, une annonce d'une dame française qui demandait à donner des leçons de piano. Eyraud se présenta chez elle lui disant qu'il avait une fille, à qui il était désireux de faire donner des leçons de piano.

» Deux jours après, il revint en disant que sa fille avait dû partir pour Chicago, mais qu'elle commencerait ses leçons à son retour. En attendant, Eyraud demanda à prendre lui-même des leçons. Enfin, il fit si bien, qu'il fit sa maitresse de cette femme, malgré qu'Eyraud, parait-il soit très laid et répugnant On vit Eyraud venir à l'hôtel dans un coupé, avec cette femme qui l'attendait dans la voiture.

» On a retrouvé cette pianiste française et par elle, parait-il, on est sur la trace définitive de l'assassin.

» Cet homme se retrouvera dans les endroits où sont les femmes, il se perdra par là. »

PRIME EXCEPTIONNELLE

La librairie du *Journal de Roubaix*, offre à titre de prime à tous les abonnés et à tous les acheteurs au numéro, un superbe recueil de seize morceaux de musique pour piano, grand format, se composant de 38 pages. Cet album qui porte le titre :

EXPOSITION-ALBUM, comprend les morceaux suivants :

1. *Sonnet trompettes*, polka militaire, Wegtte, chef de la musique de la Garde Républicaine ; 2. *Rêverie*, Schumann ; 3. *Marivaudage*, F. Hitz ; 4. *Marche funèbre*, Chopin ; 5. fantaisie sur *Il Crociato*, Meyerbeer ; 6. *Chanson de Printemps*,(romance sans paroles), Mendelssohn; 7. *Trianon*, gavotte Louis XV, I Vasseur; 8. *1er prélude* (sur lequel Gounod a écrit son célèbre *Ave Maria*), Bach ; 9. Fantaisie sur le *Calife de Bagdad*, Boieldieu ; 10. *Dernière pensée*, Weber; 11. *Chanson Espagnole*, Paul Rougnon; 12. *Naïla*, polka mazurka, Georges Lamothe; 13. *Sérénade*, Schubert; 14. fantaisie sur *Lucie de Lammermoor*, Donizetti; 15. *Chant du soir*, rêverie nocturne, Bachman; 16. La *Tour Eiffel*, polka, Strauss.

Il est mis en vente au prix exceptionnel de **1 franc 50.**

Ajouter à cette somme 0,25, pour le recevoir franco par la poste.

Adresser les commandes, 17, rue Neuve, à Roubaix.

NOUVELLES MILITAIRES

Les grandes manœuvres de 1890. — Nous avons annoncé déjà que le programme des manœuvres de 1890 avait été arrêté par l'état-major général.

Outre les manœuvres de siège devant Epinal qui n'ont jamais été faites,on verra pour la première fois, deux corps d'armée au complet, opérer l'un contre l'autre.

Ces manœuvres à double action auront lieu dans le pays compris entre la haute Somme et le haut Escaut : le 1er corps d'armée (général Jamont), concentré vers Cambrai,et le 2e corps (général de Coola) rassemblé vers Péronne,en viendront aux mains sous la haute direction de M. le général Billot, membre du conseil supérieur de la guerre et inspecteur d'armée.

Sans doute, on ne peut se flatter de réaliser absolument en temps de paix l'« image de la guerre » rêvée par tous les théoriciens des grandes manœuvres ; mais les manœuvres à double action permettent du moins de se rapprocher autant que possible de cet idéal, et réduisent au minimum l'inévitable part de la convention. Un seul essai sérieux, encore qu'incomplet, en avait été fait jusqu'à présent en France (sous le ministère du général Ferron), et ceux qui ont pu suivre, en 1887, l'intéressante lutte du 9e corps d'armée contre la 22e division, renforcé, se réjouiront de retrouver, dans le Nord, le chef si habile et si actif de cette division, le général Jamont, aux prises avec un des plus brillants officiers de l'ex-corps d'état-major.

Ajoutons qu'à ces grandes manœuvres on expérimentera enfin la poudre sans fumée sur une grande échelle, de quoi on ne s'était pas encore avisé, sous des prétextes plus ou moins spécieux.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 7 mars —Hauteur barométrique : 756 —Température :
A 7 heures du matin 5 degrés audessus de zéro
A 1 » du soir.. 10 degrés audessus de zéro
A 5 » » 8 degrés audessus de zéro.

Paris, 6 mars.— Les faibles pressions ont continué à envahir le continent et le baromètre reste seulement élevé à l'ouest de la France. Le minimum principal se trouve près de Bodo (735 mjm). Il est accompagné de plusieurs minima secondaires; le maximum se tient sur l'Océan (Valentina, Biarritz, 766 mjm.). Les courants d'entre Sud-Ouest et Nord-Ouest dominent; ils sont assez forts en Norwège, en Irlande et en Provence. Les pluies ont été faibles, mais générales, sur les Iles-Britanniques, la France et l'Allemagne; on en signale également en Scandinavie et en Italie. Un orage a éclaté au Puy-de-Dôme.

La température continue à monter excepté au nord de l'Europe ; elle était ce matin de — 16 degrés à Moscou,—3 à Bodo, Vienne, 4 à Paris, 5 à Perpignan, 9 à Valentia et 13 à Alger.

En France, le temps est à averses et devient assez doux. A Paris, hier, ciel couvert.

Température, maximum, 6 degrés 2, minimum, — 0 degrés 8.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le bill Keanley. — On lit dans le *Temps*:

« M. Maxime Lecomte, député du Nord, a fait hier une démarche auprès de M. Spuller pour l'entretenir des conséquences que devait avoir pour notre commerce des tissus le bill Keanley, déjà voté par la Chambre des représentants des Etats-Unis et actuellement soumis aux délibérations du Sénat de Washington.

» Ce bill a pour but de modifier la procédure actuellement adoptée dans presque toutes les nations pour la détermination du montant des droits *ad valorem*. On sait qu'en cas de contestation l'administration des douanes et l'importateur nomment chacun un expert et, si les deux experts ne tombent pas d'accord, un troisième, choisi par l'un et par l'autre, est chargé de les départager.

» Aux termes du bill Keanley, seule l'administration des douanes américaines aura le droit de nommer les experts. Ce droit serait enlevé à l'importateur et, si la déclaration de ce dernier n'est pas reconnue exacte, il sera passible d'une amende de 5,000 dollars et d'un emprisonnement de deux ans.

» M. le ministre des affaires étrangères a remercié M. Maxime Lecomte d'avoir appelé son attention sur ce point, et il l'a informé que, antérieurement à sa démarche, il avait entamé des négociations sur la question qui le préoccupait.

» Il a ajouté que déjà la France, l'Angleterre, l'Italie et la Suisse étaient tombées d'accord pour adresser des représentations au gouvernement des Etats-Unis.»

Banque de France.— M. Jacquemart, caissier de la succursale de la Banque de France à Roubaix-Tourcoing, est nommé directeur de la succursale de Digne.

Ecole nationale de musique de Roubaix.— Un exercice musical sera donné par les élèves de l'Ecole nationale, le dimanche 9 mars, à 11 h. 1[2, dans le salon de l'Hôtel-de-Ville.

Le diner de la « Betterave. » — La réunion des enfants du Nord et du Pas-de-Calais au diner de la « Betterave » qui a eu lieu mercredi dans les salons du *Grand-Véfour*, à Paris, a été plus nombreuse encore que la précédente.

M. Boucher-Cadart, président de la Cour d'appel, présidait, et parmi les soixante convives, qui ont pris place à table, se trouvaient la plupart des notabilités artistiques, politiques et industrielles de la Flandre française et de l'Artois.

Le banquet a été suivi d'un charmant concert.

Une commission spéciale est convoquée vendredi 7 mars à cinq heures et demie du soir à l'hôtel de ville, pour examiner le vœu du Conseil d'arrondissement tendant à rétablir des sections électorales à Roubaix.

Le R. P. Doyotte à Saint-Martin. — Dans sa sixième conférence le R. P. a traité : *L'homme, sa fin.* Il semble, dit le prédicateur, que les doctrines contemporaines, qui ont la prétention de glorifier et d'exalter l'homme, n'aient su que l'abaisser et le dégrader. Dans la question des origines, elles le font descendre de la bête ; s'agit-il de son état présent, elles l'abattent sous le joug de ses passions dépravées, qu'elles émancipent. Nous avons vu au contraire la vérité catholique défendre et venger la noblesse de l'homme, en montrant Dieu à sa naissance et en nous plaçant durant notre vie sous une loi d'affranchissement par la répression de nos instincts pervers.

Interrogeons maintenant la libre-pensée sur la fin de l'homme : nous la retrouverons acharnée contre ses grandeurs, le couvrant d'avilissement et d'abjection.

Otez à l'homme les espérances, qui lui font entrevoir un monde meilleur, il ne reste que tristesses et noirs pressentiments.

Aussi le suicide est devenu une des plaies caractéristiques de notre siècle.

Puisqu'il n'y a plus d'avenir, plus de ciel, dit la victime du matérialisme, partageons. A moi ma part de jouissance, de richesse et de bonheur, quoi de plus raisonnable.

Déjà ce cri du socialisme a promené l'épouvante d'un bout de l'Europe à l'autre. Quand de semblables doctrines auront prévalu, le monde ne sera plus qu'une vaste cage où s'exercera la lutte hideuse des appétits rivaux, où l'homme déchirera l'homme; et cette menace, c'est l'incrédulité qui l'a créée, ce mal, c'est elle qui l'a préparé. On a jeté le ridicule sur les choses saintes et la libre pensée ne comprenant rien aux touchantes cérémonies de l'Eglise, fait tous ses efforts pour empêcher le prêtre d'approcher du mourant; bientôt il sera banni des cimetières laïcisés.

Déjà dans nos rues, sous les yeux d'un siècle qui ne sait plus s'indigner, on livre les dépouilles chrétiennes aux hontes de l'enfouissement. Les ennemis de la religion ont même trouvé un moyen plus prompt pour supprimer les corps, qui doivent ressusciter, la crémation fonctionne dans la capitale.

Voilà donc la fin de l'homme dans le système de la libre pensée ; dépravation et empoisonnement de la vie, ayant pour suites le désespoir avec le suicide ou les haines farouches de ceux qui se croient desherités de la fortune, et, pour le corps, le mépris, l'insulte et la profanation.

En vérité s'écrie l'orateur, on a honte ! Laissez-moi sortir du champ de ces ignominies et me reposer l'âme dans la contemplation de nos espérances.

L'âme a un immortel avenir, la mort n'est pas une ruine, elle est pleine des espérances d'une autre vie. J'en appelle à la raison et à la philosophie, j'en appelle à Dieu et à la foi, j'en appelle à vous et au témoignage de votre cœur.

Le R. P. nous fait un émouvant tableau des derniers moments de nos plus grands philosophes, comme Socrate et Bernardin de St-Pierre.

Aussi ceux qui professent la vérité chrétienne ne craignent plus la mort: elle n'est plus pour eux ce fantôme à la face décharnée, dont la faulx redoutable sépare les parents et divise à jamais les amis.

St-François d'Assises, l'appelle sa sœur et lui sourit doucement.

Demandons que Dieu soit à notre dernier soupir; car c'est lui qui nous introduira dans la vie qui ne doit point finir.

Or, cette vie commence ici-bas, elle a son germe dans l'Eglise, l'Eucharistie et les Sacrements.

L'avez-vous ? Vous abreuvez-vous aux sources de la vie éternelle.

Une pensée m'obsède. La mort fauche d'un bras qui ne s'arrête jamais ; des milliers d'âmes sont

---

FEUILLETON DU 8 MARS 1890 — 69

DOUBLE-BLANC

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

TOME SECOND

IV

Elle conduisit chez elle Hervé et elle l'installa dans la seule chambre qui restât libre. Les autres et le salon étaient occupés par une douzaine de blessés recueillis après les premiers combats du siège, soignés par deux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et visités tous les matins par un médecin militaire.

La marquise couchait sur un lit de camp dans le cabinet de toilette, et se passait parfaitement de femme de chambre.

Elle n'avait gardé que le fidèle Dominguez, qui veillait à tout et qui suffisait à tout, même à préparer les repas très sommaires de sa vaillante maîtresse.

Deux heures après son entrée à l'ambulance privilégiée du rond-point, Scaër, dûment pansé de sa blessure et complètement remis de ses fatigues, sinon de ses émotions, retrouvait la marquise dans la salle à manger où elle l'attendait pour le servir à table.

Elle pensait à tout et elle lui avait fait préparer un dîner dont il avait grand besoin après une si rude journée.

Un dîner, comme on en faisait encore au mois d'octobre dans Paris assiégé, quand on était très riche, et, comme un peu plus tard, on n'en fit plus à aucun prix.

Scaër, il faut l'avouer, mangea comme quatre, et ce ne fut qu'après avoir apaisé sa faim qu'il se trouva en état de s'expliquer avec Mme de Mazatlan qui prenait plaisir à le voir satisfaire ce glorieux appétit, rapporté du champ de bataille, avec une blessure assez légère pour lui permettre de jouer des mâchoires.

La balle n'avait fait qu'effleurer la joue et ne devait laisser d'autre trace de son passage qu'une balafre bien placée : une de ces balafres qui ne défigurent pas et qui plaisent aux femmes.

Il fallut enfin en venir aux explications décisives et, cette fois encore, ce fut Mme de Mazatlan qui commença.

— Qu'avez-vous pensé de moi depuis notre séparation ? demanda-t-elle en regardant fixement Hervé.

— J'ai pensé, je l'avoue, que vous m'aviez oublié... Mais je vous jure que moi je n'ai pas cessé un seul instant de penser à vous... J'attendais toujours de vos nouvelles, et si la guerre avec la Prusse n'était pas survenue, je n'aurais pas quitté la Bretagne... la guerre et d'autres événements que vous ignorez...

— Apprenez-les moi.

— Héva et sa mère sont vengées. Bernage est mort avec son complice... sa fille a péri avec eux.

— Quoi !... elle aussi ! murmura la marquise, très émue. Et comment ?...

Scaër raconta tout : la lugubre découverte qu'il avait faite au sommet de la tour de Rustéphan, l'arrivée de Bernage au château et le naufrage du yacht à la pointe de Trévic.

Mme de Mazatlan l'écouta sans l'interrompre, et quand il eut fini, il vit qu'elle avait les larmes aux yeux.

Assurément, elle ne s'attendrissait pas sur la fin bien méritée des assassins. Elle pleurait la malheureuse jeune fille qui n'était pas coupable et qui avait partagé leur sort.

Scaër lui sut gré de la pleurer.

— J'aurais voulu qu'elle vécût, dit-elle, Dieu en a décidé autrement. Ecoutez maintenant ce que j'ai à vous apprendre.

Depuis notre dernière entrevue, après votre départ pour Trégunc, j'ai continué à chercher des preuves contre les assassins d'Héva. Je savais que la police cherchait de son côté et j'étais certaine qu'elle n'arriverait pas à les connaitre. C'est mon brave Dominguez qui m'a indiqué ce qu'il fallait faire pour y parvenir. Il s'est souvenu d'un homme qui était venu jadis à la Havane avec Berry, le futur gendre de Bernage. Dominguez les y avait vus et savait qu'ils étaient intimement liés. Au bout de quatre mois, il a fini par découvrir que cet homme, un aventurier américain, nommé Disney habitait Baltimore. Je n'ai pas hésité, je me suis embarqué pour l'Amérique avec Dominguez et mon vieux serviteur a retrouvé, non sans peine, ce Disney qui se trouvait à peu près sans ressources et qui en voulait beaucoup à Berry de l'avoir abandonné, à la fin de l'hiver dernier, pour revenir en Europe.

Ces deux coquins n'avaient pas de secrets l'un pour l'autre ; Berry n'avait pas caché à Disney que le but de son voyage en France était de faire *chanter* son ancien complice Bernage, et Berry n'avait pas donné de ses nouvelles depuis son départ. Disney, habilement interrogé et largement payé par Dominguez, lui a raconté tout ce qui s'est passé, il y a dix ans, à Paris et en Bretagne. Et ces renseignements,Disney les tenait de Berry qui les lui avait même laissés par écrit, en lui recommandant de les remettre à la justice des Etats-Unis, s'il ne recevait pas de ses nouvelles avant la fin de l'année 1870. Dominguez l'a lu, ce testament d'un bandit résolu à se venger, après sa mort, si Bernage refusait d'acheter son silence. L'écrit est resté entre les mains de Disney qui le produira quand je voudrai.

— Et cet écrit contient le récit des crimes de 1860 ! s'écria Scaër.

— Le récit complet, détaillé et signé de la main de Berry qui avait pris ses précautions pour assurer sa vengeance au cas où Bernage se déferait de lui. Dominguez, qui l'a lu, me l'a répété presque mot pour mot, et le voici :

En 1859, Georges Nesbitt était l'associé de Bernage dans de grasses affaires avec la Chine qui les avaient enrichis. Nesbitt surtout, parce qu'il avait apporté la plus grosse part du capital engagé. A cette époque, Nesbitt se décida, vous le savez, à faire venir près de lui sa nièce et sa belle-sœur. Elles étaient en route pour la France, lorsqu'il fut subitement appelé à Hong-Kong par la faillite d'un négociant chinois qu'il commanditait. Il s'agissait de sauver une grosse somme. Nesbit partit, après avoir chargé Bernage de recevoir ses parentes à leur arrivée à Paris. Bernage conçut alors la pensée de les supprimer tous pour s'emparer de la fortune de Nesbitt, qui avait par testament déposé chez un notaire, institué Héva sa légataire universelle. Bernage le savait. Il commença par envoyer à Brest ce Berry qui était un de ses commis et son âme damnée.

Berry reçut mes malheureuses parentes et les installa dans le cottage où vous les avez vues. Bernage n'avait pas encore mûri son plan. Il se réservait de l'exécuter plus tard. Il n'y manqua pas. Georges Nesbitt, revenu au mois d'octobre, fut étranglé dans la maison de la rue de la Huchette par les deux scélérats qui, trois semaines après,en firent autant à Héva et à sa mère, en Bretagne. Bernage, alors, paya son complice et le décida à quitter la France, en lui faisant des promesses qu'il n'a pas tenues. Berry, après avoir dépensé tout l'argent qu'il avait reçu, s'est lassé de vivre d'expédients et s'est décidé à revenir exploiter Bernage. Vous devinez le reste.

— Je devine qu'il a commencé par le menacer et qu'ils n'ont pas tardé à tomber d'accord. Bernage l'a apaisé en lui sacrifiant sa fille. Mais je ne comprends pas encore comment Bernage a pu s'emparer de la fortune de Georges Nesbitt.

— Il paraît que cette fortune consistait en valeurs mobilières au porteur et que Bernage en était le dépositaire. Il n'a eu qu'à les garder, puisque Nesbitt n'était plus là pour les lui réclamer.

Et je suppose qu'il les emportait avec lui sur son yacht, car lorsqu'il s'est aperçu qu'on le soupçonnait, il s'est décidé à passer à l'étranger avec son futur gendre. Dieu qui les a punis a voulu que la mer engloutit avec eux les sommes volées. Ma pauvre amie n'en aurait pas profité, puisqu'elle est morte.

— Mais elle a hérité, s'il est vrai qu'elle ait été assassinée trois semaines après son oncle... la fortune serait revenue à ses héritiers, à elle... à sa mère, si sa mère lui avait survécu...

— Sa mère a été tué avant elle... Berry la dit à ce Disney en lui racontant les détails du crime... Il a même eu soin de constater le fait dans l'écrit qu'il a signé.

— Si on pouvait prouver cela, l'héritage passerait au parent le plus proche... à vous peut-être...

— Je le crois... j'étais sa cousine germaine, puisque nos mères étaient sœurs ; et sa famille du côté paternel est éteinte, mais qu'importe ?... ce n'est pas cette fortune que je regrette...

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

(A suivre)